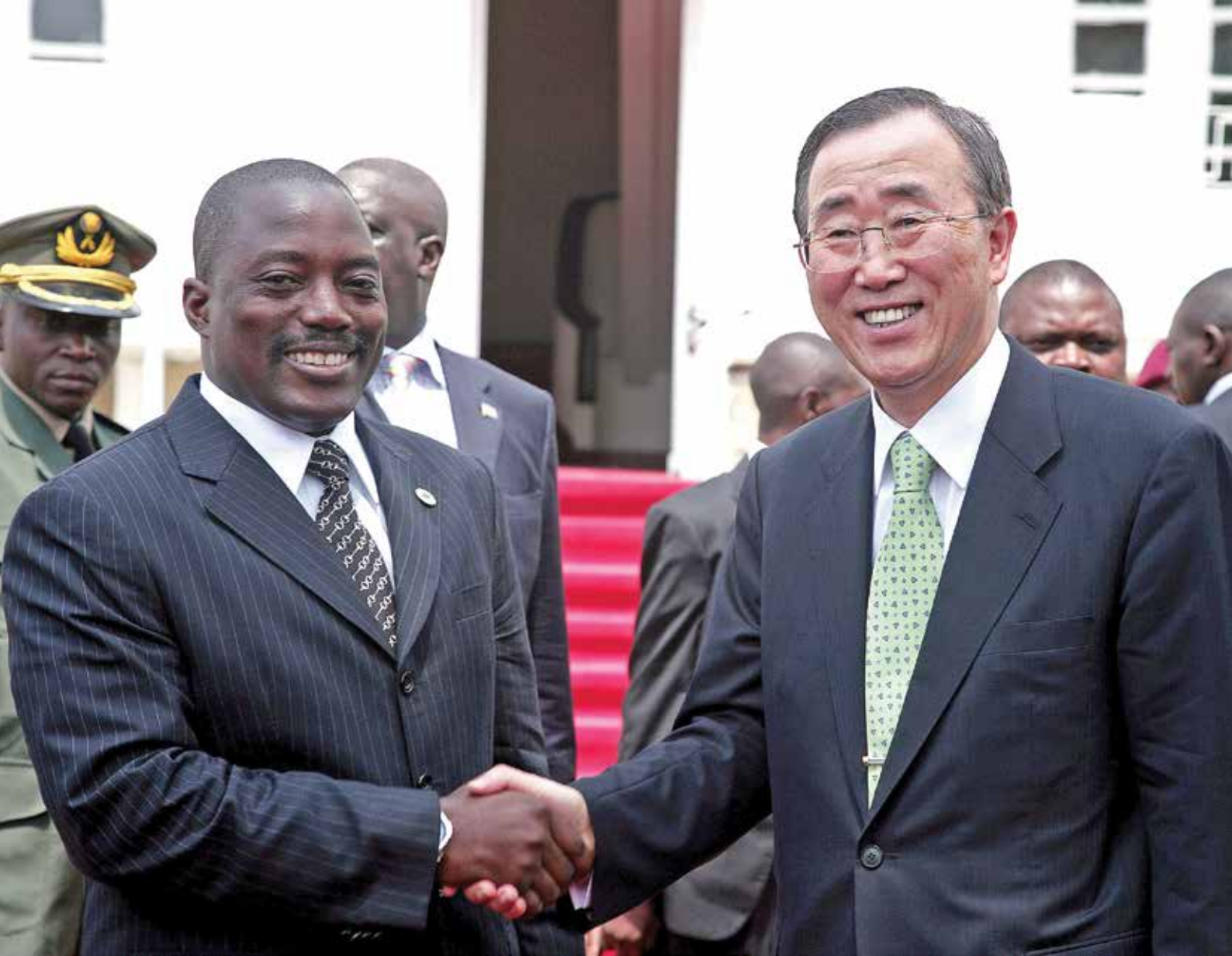




Mission de l'Organisation
des Nations Unies pour
la Stabilisation en République
Démocratique du Congo

Volume VI - N°35 • Juin 2014

ECHOS *de la* MONUSCO



ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE LA RD CONGO

RD Congo - ONU :

54 ans de bonnes relations
de partenariat agissant

De la stratégie de “bons offices” de la MONUSCO

Par Daniel Ruiz/MONUSCO*

Voici plus de 50 ans qu'ensemble, l'Organisation des Nations Unies et la République démocratique du Congo entretiennent de bonnes relations de partenariat agissant. La Mission de maintien de la paix et les agences spécialisées de l'ONU sont présentes dans ce pays et travaillent en appui aux stratégies de développement humain durable et politique mises en œuvre par le Gouvernement. Appui aux institutions, soutien logistique et bons offices, tels sont les aspects prioritaires déclarés pour ce partenariat.

Les “bons offices” : sous cette appellation on retrouve l'une des composantes clés du mandat actuel de la MONUSCO. Ce sont tous les efforts que déploie la Mission pour contribuer à la sécurisation, à la stabilisation et à la reconstruction du pays que l'on retrouve dans ce que le mandat qualifie “des pratiques démocratiques renforcées qui réduisent le risque d'instabilité et favorisent la promotion d'un espace politique adéquat, la protection des droits de l'homme et un processus électoral crédible” (Résolution du Conseil de Sécurité 2147, 2014, Para 3b).

Le Conseil de Sécurité autorise la MONUSCO à promouvoir la consolidation de la paix et un dialogue politique inclusif et transparent parmi les acteurs congolais en vue de faire avancer la réconciliation et la démocratisation et encourager l'organisation des élections crédibles et transparentes conformément au cycle électoral et à la Constitution (art. 5b).

Les efforts fournis par la MONUSCO en faveur de la démocratisation et des élections libres et transparentes contribueront à la stabilisation de la RD Congo.

En rapport avec les élections, le mandat de la MONUSCO sera limité à l'appui logistique tandis que l'appui technique sera graduellement transféré à l'Equipe Pays ou des institutions en dehors de la MONUSCO. Ceci signifie que la mission peut utiliser les “bons offices” pour accomplir les tâches qui lui ont été confiées. Il s'agit plus spécifiquement de servir de médiateur dans une dispute. La mission vise la création d'un large consensus parmi les acteurs au processus démocratique et électoral pour que les résultats ne soient pas contestés et que le jeu électoral se fasse dans une ambiance de fairplay.

Un effort important pour créer une vision commune entre la majorité présidentielle et l'opposition a été fourni en 2013 déjà avec les Concertations Nationales initiées par le Président Kabila. C'était là, une innovation et un effort sans précédent de s'ouvrir à l'opposition et de créer l'unité et la cohésion nationales au-delà des clivages et tendances politiques. La MONUSCO appuie cette initiative et tient à appuyer l'idée d'un large consensus sur les

Suite à la page 3

Sommaire

Arrêt sur image



Photo Radio Okapi/John Bompengo

Le 30 juin 2014, sur le boulevard Triomphal de Kinshasa, la commémoration du 54^{ème} anniversaire de l'indépendance de la RD Congo a été marquée par un défilé uniquement réservé aux Forces Armées de la République démocratique du Congo (FARDC), accompagnées de nombreux chars de combat

Evénement

- 3 Les Nations Unies en RDC : Bilan et perspectives
- 5 Spécial 54 ans d'indépendance de la RDC
Martin Kobler exhorte
Le courage, la résilience et la sagesse du peuple congolais
- 6 Entretien avec Lambert Mende, Ministre de l'information et des médias, Porte-parole du Gouvernement

Dossier

- 9 Analyse du processus électoral
La MONUSCO, le Gouvernement et la CENI : quel partenariat?

Echos des secteurs

- 11 Kinshasa : la MONUSCO finance la construction des pavillons pour les femmes détenues à la prison centrale de Makala
- 12 Equateur : un projet pour améliorer les conditions d'études à l'Université de Mbandaka
- 13 Sud Kivu : Martin Kobler s'assure des conditions sécuritaires de travail dans les sites miniers de Nyabibwe

Qui fait quoi à la MONUSCO?

- 15 Ce qu'est la Division des Affaires politiques

En couverture :

Joseph Kabila et Ban Ki-moon lors du cinquantenaire de l'indépendance de la RDC, à Kinshasa, le 30/06/2010

Directeur de l'Information Publique

Charles Antoine Bambara

Coordonnateur des Publications

Aissatou Laba Toure

Rédacteur-en-Chef

Joseph Tshimanga

Infographiste

Jésus Nzambi Sublime

Contributeurs

Tom Tshibangu et Yulu Kabamba, Mounia Lakhdar, Fatou Jobe, Basse Cheikh, Maja Bogioevic, Jean-Marc Matwaki, Natalie Marini

fondamentaux de la jeune démocratie de la RDC.

D'autres efforts importants ont été fournis par la CENI (Commission nationale électorale indépendante) à travers la tenue de plusieurs forums avec les partis politiques et la société civile. Cependant, plusieurs questions restent à traiter, dans ce processus, notamment, celles d'un cadre juridique en accord avec la constitution et les normes internationales reconnues; l'adoption d'une feuille de route complète et inclusive ainsi qu'un processus transparent.

Il faudra que la MONUSCO, dans ce même ordre d'idées, continue d'encourager la participation de tous les acteurs politiques dans un processus électoral libre, équitable, crédible et transparent; d'encourager les décideurs à promouvoir un dialogue politique inclusif et transparent; de créer un espace politique pour tous les candidats.

Tous les acteurs impliqués dans le processus électoral devront respecter et appliquer le Code de Bonne Conduite, promouvoir le respect de l'indépendance et les décisions de la CSAC (Conseil supérieur de l'audiovisuel congolais). Ils doivent appuyer la clause des arrangements sécuritaires adéquats décidée par le gouvernement pour la conduite pacifique des élections; appuyer les efforts de la médiation et la résolution de conflits au cours du processus électoral, surtout au niveau local.

La MONUSCO, ensemble avec les acteurs électoraux, travaillera à promouvoir la mobilisation des ressources suffisantes pour le processus électoral; appuiera la CENI dans la formulation et la publication d'un budget crédible et réaliste et encouragera à tenir des réunions régulières avec les acteurs nationaux et internationaux.

La section des Affaires politiques et Electorales continuera de faire le monitoring et d'appuyer dans la mesure du possible son mandat sur le processus électoral en cours, mais l'appui direct est, selon le mandat, limité à la logistique c'est-à-dire, principalement au transport. Cette section mettra tout en œuvre pour contribuer à la création d'un consensus aussi large que possible entre les acteurs politiques et sociaux sur le processus électoral à venir.

** Directeur a.i. de la Division des Affaires Politiques de la MONUSCO*

54^{ème} Anniversaire de l'indépendance de la République démocratique du Congo

Les Nations Unies en RDC : Bilan et perspectives

Les Nations Unies en RD Congo, ce sont une mission de maintien de la paix, 17 agences spécialisées et toute une panoplie de programmes qui aident à mieux protéger et servir les citoyens de la République Démocratique du Congo. Au lendemain de la commémoration du cinquante quatrième anniversaire de la Rd Congo, il ne paraît pas superflu de mesurer le chemin parcouru par les deux partenaires et de mieux situer les enjeux du reste du chemin à faire.

✉ Par Amadou BA/MONUSCO

L'histoire de la République démocratique du Congo et des Nations Unies se confondent ou presque. La présence des forces des Nations Unies dans ce vaste territoire ne date pas d'aujourd'hui. Elle remonte en 1960, quelques jours seulement après l'accession de ce pays à la souveraineté nationale et

internationale avec la mise en place de l'Opération des Nations Unies au Congo (ONUC).

Le seul objectif des Nations Unies dans cette opération fut d'aider le gouvernement du Congo à restaurer la paix et la sécurité sur l'ensemble du territoire congolais.

Après le retrait des troupes belges du



Le Secrétaire général de l'ONU, le Suédois Dag Hammarskjöld a trouvé la mort dans un accident d'avion alors qu'il tentait de trouver une solution au conflit congolais

territoire congolais, l'ONUC va s'atteler à mettre l'ordre dans la province du Katanga.

En effet, Moïse Tshombe, élu de la province du Katanga, fait la sécession avec le soutien du gouvernement belge et de la Société générale de Belgique et proclame l'indépendance du Katanga le 11 juillet 1960.

Les Nations Unies ont réagi en dépêchant au Congo 19.828 hommes de troupes et mirent fin à la sécession katangaise. L'intégrité territoriale du jeune Etat congolais fut ainsi préservée.

L'histoire retiendra, cependant, que le Secrétaire général de l'ONU, le Suédois Dag Hammarskjöld est mort dans un accident d'avion alors qu'il tentait de trouver une solution politique au conflit congolais.

Après la chute de Mobutu en 1997 la RDC s'est à nouveau plongée dans des séries de guerres et de conflits meurtriers qui ont une nouvelle fois nécessité l'intervention de la communauté internationale matérialisée par la création de la Mission d'Observation des Nations Unies au Congo, (MONUC) dans une résolution 1279 (1999) adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil de sécurité des Nations Unies le 30 novembre 1999.

D'une mission d'observation limitée, la MONUC s'est transformée en juillet

2010 en Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO).

Résultats

Tout au long de son histoire, la mission fut un laboratoire de paix et, à ce titre, une pourvoyeuse infatigable d'enseignements et d'expériences tout en se consacrant à une panoplie d'activités qui gravitent autour de la consolidation de la paix par l'organisation des élections en 2006 puis par un soutien logistique des consultations électorales de 2011 mais aussi en participant à la réforme du secteur de la sécurité et au processus de Désarmement, Démobilisation, Rapatriement, Réinsertion et Réinstallation (DDRRR).

La mission dispose depuis 2013 des règles d'engagement robustes avec la mise en place de la Force de la Brigade d'Intervention (FBI) qui a permis d'anéantir le groupe rebelle du M23 et les ADF dans le Nord Kivu avant de s'atteler à présent à éradiquer définitivement tous les autres groupes armés ou forces négatives, notamment les FDLR.

Depuis la création de cette nouvelle brigade, on enregistre de jour en jour des redditions massives d'éléments de ce groupe armé.

Perspectives

La mission travaille en étroite collaboration avec le gouvernement congolais dans le rétablissement de l'autorité de l'Etat dans les zones jadis sous contrôle des groupes armés.

Le concept "îlot de stabilité" qualifie ainsi le processus par lequel le gouvernement congolais et d'autres partenaires humanitaires identifient les domaines qui ont urgemment besoin d'intervention pour favoriser le rétablissement de la paix, la cohabitation pacifique, l'amélioration des conditions socioéconomiques en faveur des populations locales.

De ce qui précède, on note que des progrès considérables ont été accomplis mais beaucoup reste encore à faire.

Ce qui reste à faire, seuls les Congolais, gouvernants et gouvernés, peuvent l'accomplir. Les Nations Unies n'ont pas l'intention de se substituer aux autorités et aux populations congolaises ou de rester indéfiniment en République Démocratique du Congo. Il incombe désormais aux Congolais de prendre le relais en vue de faire avancer leur pays sur la voie de la paix, de la démocratie et du développement ■



De nombreuses agences spécialisées de l'ONU travaillent en appui aux stratégies de développement de la RD Congo

54^{ème} Anniversaire de l'indépendance de la République démocratique du Congo

Voici plus de 50 ans, déjà, que l'Organisation des Nations Unies et la République démocratique du Congo entretiennent des relations de partenariat agissant. A l'occasion du 54^{ème} anniversaire de l'indépendance du pays, le chef de la MONUSCO a adressé un message de félicitations aux Congolais et Congolaises, que nous publions, ci-contre dans son intégralité.



Monument de Patrice Emery Lumumba, premier Ministre de la RDC en 1960

Martin Kobler exhalte...

Le courage, la résilience et la sagesse du peuple congolais

Message du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RD Congo

“**D**u fond de mon cœur, mes plus vives félicitations au peuple congolais à l'occasion du 54^{ème} anniversaire de l'indépendance de la RDC !

Le peuple de ce pays peut être fier de son indépendance et de sa souveraineté. Il peut également être fier du chemin parcouru par la force de la poussée démocratique. Je suis toujours ému de voir les Congolaises et les Congolais reprendre en chœur et transformer en actes leur Hymne national *“par le labeur, nous bâtirons un pays plus beau qu'avant, dans la paix”*.

La République démocratique du Congo, c'est plus qu'un territoire: c'est un peuple, une nation, une histoire et un avenir.

Dans sa toute dernière lettre qu'il adressait à sa femme, Patrice Lumumba souhaitait que l'on dise à ses enfants *“que l'avenir du Congo est beau et qu'il attend d'eux, comme il attend de chaque Congolais, d'accomplir la tâche sacrée de la reconstruction de notre indépendance et de notre souveraineté, car sans dignité il n'y a pas de liberté, sans justice il n'y a pas de dignité, et sans indépendance il n'y a pas d'hommes libres”*. Et aujourd'hui – j'en suis certain – Patrice Lumumba ajouterait *“et des femmes libres !”*

En faisant écho de ce héros de l'indépendance, je souhaite à toutes les Congolaises et tous les Congolais une joyeuse fête de l'indépendance. Je suis profondément impressionné par votre courage, votre résilience et votre sagesse qui, jour après jour construisent un pays plus prospère et plus paisible. La famille des Nations Unies est à vos côtés !

Vous pouvez être fiers de votre pays et de ce que vous faites pour lui” ■

Lambert Mende Omalanga, Ministre et Porte-parole du Gouvernement de la RD Congo

“L’apport des Nations Unies est globalement salué par notre peuple et son gouvernement”

Devant le Président Joseph Kabila entouré des membres du Gouvernement et de nombreux invités, le lundi 30 juin 2014, sur le boulevard Triomphal de Kinshasa, les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) ont participé au plus grand défilé de l’année à l’occasion du 54^{ème} anniversaire de l’indépendance du pays. C’était “Un hommage de la Nation rendu à une armée victorieuse, brave et vaillante”, selon Lambert Mende Omalanga, Porte-parole du Gouvernement, Ministre de l’information et des médias, des Relations avec le Parlement. Nous évoquons avec lui notamment, le parcours de la RD Congo sur le plan de la reconstruction, le bilan de son partenariat avec les Nations Unies et la nature de ses relations avec la MONUSCO. Interview.

✂ Propos recueillis par Joseph Albert Tshimanga/MONUSCO

ECHOS DE LA MONUSCO : M. Mende, la RDC vient de fêter sa 54^{ème} année d’indépendance. Quel bilan faites-vous de son parcours sur le plan de la construction de la Nation Congolaise ?

Lambert Mende : La commémoration du 54^{ème} anniversaire de l’indépendance de

notre pays la RDC a été placée sous le signe de la victoire du peuple congolais sur les forces du mal qui écumaient depuis près de deux ans l’Est de la République. L’agitation sanguinaire des forces négatives a été pour nous un obstacle majeur à la construction de notre pays, car on ne construit que lorsqu’il y a la paix. C’est ce qui explique

l’hommage rendu par la Nation à nos Forces Armées à travers le défilé organisé le 30 juin dernier. Il fallait ainsi célébrer la bravoure et l’abnégation dont nos vaillantes forces de défense ont fait preuve pour ramener la paix dans notre pays.

Après en avoir fini avec le M23, nos forces de défense poursuivent leur mission qui consiste à débarrasser la RDC des autres groupes armés irréguliers. L’opération Sukola 1 a ainsi réduit substantiellement la capacité de nuisance des DF-NALU et autres groupes armés Mai-Mai. La montée en puissance des FARDC est telle que les redditions volontaires se sont multipliées du côté de ces groupes armés. Même si les FDLR ont résolu de rentrer dans leur Rwanda natal.

Ainsi donc, en termes de bilan, on peut noter que la RDC a eu à affronter beaucoup d’obstacles sur la voie du développement. Ces obstacles relevaient autant de puissances étrangères pour lesquelles l’ordre au Congo est contraire à la logique de prédation qu’elles entendent y faire perdurer, que de certaines forces politiques internes plus enclines à servir l’étranger que leurs concitoyens et qui n’ont guère conçu la politique autrement que ce qu’un auteur africain a qualifié de politique du ventre. Nous nous trouvons aujourd’hui à un tournant décisif : la RDC est non seulement en train de retrouver la paix, mais avance selon une vision claire de son avenir: la Révolution de la Modernité. Le parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo qui a été inauguré au mois de juillet procède de cette vision, autant que les nombreux projets de réfection des routes terrestres, fluviales et aériennes et tout ce qui est entrepris pour améliorer l’indice du développement humain dans notre pays.

Quant à la construction de l’identité congolaise, les différentes guerres ont démontré que c’est désormais acquis : les Congolais sont attachés à leur appartenance à la nation congolaise. En effet, si les tentatives de balkanisation de notre pays



Lambert Mende Omalanga, Porte-parole du Gouvernement de la RD Congo lors d’une conférence de presse à Kinshasa

Photo Radio Okapi/John Bompengo



Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général de l'ONU en RDC et chef des opérations à l'Est, Abdallah Wafi (à g.) accompagnant le ministre Mende Omalanga (au centre de la photo) à la rencontre des éléments FDLR démobilisés, à Kanyabayonga, au Nord Kivu

ont toujours échoué, c'est surtout parce qu'elles n'ont pas été soutenues par notre peuple qui est, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, fier de son identité congolaise. C'est pour moi le grand acquis de ces 54 ans d'indépendance.

Cette notion d'indépendance n'est-elle pas mise à mal, avec la présence d'une quarantaine de groupes armés dans l'Est du pays ?

Actuellement, il n'y a plus de groupe dont la capacité de nuisance soit de nature à constituer une menace crédible à l'indépendance de la République Démocratique du Congo. La plupart de groupes armés ne sont constitués que de malfrats qui n'ont aucune revendication politique. C'est donc essentiellement un problème de retour à l'ordre et de la consolidation de l'autorité de l'Etat. L'armée qui a aujourd'hui une capacité de dissuasion évidente constitue un rempart quant à ce, à côté des structures administratives rendues naguère inopérantes à cause de la guerre, ainsi que l'appareil judiciaire. L'élan actuel est plutôt rassurant à ce sujet.

Voici plus de 50 ans que la République Démocratique du Congo et les Nations Unies entretiennent des relations de partenariat agissant. Quel bilan le Gouvernement dresse-t-il de cette collaboration ?

C'est un bilan plutôt positif. Avec plus ou moins de bonheur, la RDC a bénéficié du soutien des Nations Unies et a pu

elle aussi contribuer pour la paix et la prospérité des autres Nations ainsi que le démontre l'engagement d'un régiment des FARDC en République Centrafricaine. Les Nations Unies sont venues au chevet de la RDC chaque fois que les autorités du pays l'ont requis. Il y a eu certes parfois des divergences de vues entre nous, mais qui ont toujours fini par être harmonisées. L'apport des Nations Unies est globalement salué par notre peuple et son gouvernement.

Quelle lecture faites-vous de la résolution 2147 du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui fixe à la MONUSCO ces trois grandes priorités : la protection des civils, la stabilisation, l'appui à la mise en œuvre de l'accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République Démocratique du Congo et la région ?

Je note d'abord que la résolution 2147 proroge le mandat de la brigade d'intervention à titre exceptionnel. Nous ne pouvons que nous en féliciter parce que cela répond non seulement à un besoin de cohérence dans l'action commencée à travers la résolution 2098, mais aussi à la réalité de la situation : le processus de stabilisation de la RDC et de la région requiert en cette phase un prolongement du mandat de la MONUSCO et de la brigade d'intervention. Mais l'efficacité de cette mission sera appréciée par rapport à la capacité de la MONUSCO à se rendre progressivement non indispensable pour les tâches qui en fait relèvent essentiellement

de la compétence du gouvernement congolais. Etant donné la situation post-conflit dans laquelle se trouve encore le pays, nous avons besoin du soutien de la MONUSCO. Mais il faut, pour utiliser l'expression des maîtres spirituels, que la Force internationale s'active à se rendre inutile. Les Congolais lui en seront très reconnaissants. Les choses semblent évoluer dans ce sens. C'est d'ailleurs pour cela que le Conseil de sécurité de l'ONU entrevoit la nécessité d'une stratégie de sortie clairement définie. Pour l'instant, nous avons la main à la pâte avec le soutien de la MONUSCO et ça se passe bien.

Comment analysez-vous la reconfiguration actuelle de la MONUSCO, résultant de cette résolution, avec la réduction des effectifs (civils et militaires) de l'ouest vers l'est du pays ?

La reconfiguration actuelle de la MONUSCO est consécutive à l'évolution de la situation sécuritaire sur le territoire congolais en général. Nul ne peut douter de l'accalmie qui s'observe à l'ouest et au centre du pays où les forces de sécurité de la RDC tant civiles, militaires que policières assurent comme prévu la sécurité des personnes et leurs biens ainsi que l'intégrité du territoire national. Il faut aussi reconnaître la baisse d'intensité de l'activisme des groupes armés au nord-est du pays où les FARDC avec l'appui de la MONUSCO poursuivent les opérations de leur traque dans le cadre du désarmement forcé. C'est tout à fait normal que la reconfiguration de la MONUSCO et



Un grand défilé militaire a marqué la fête de l'indépendance sur le boulevard Triomphal de Kinshasa

son déploiement tiennent compte de cette nouvelle réalité.

La résolution 2147 demande également à la MONUSCO de préparer une stratégie de sortie du pays. Pour certains congolais, le travail des Nations Unies n'est pas encore achevé dans le pays, pour d'autres, il est temps pour les Nations Unies de partir et de laisser la RDC régler elle-même ses problèmes. Qu'en-pensez-vous ?

La MONUSCO est en RDC pour soutenir le Gouvernement dans des actions qui relèvent de sa charge. Le Congo étant par définition un Etat souverain, il est normal d'envisager la fin de ce soutien et la normalisation du travail relevant de l'Etat congolais. Nous sommes heureux de constater qu'à cet égard, les choses évoluent positivement. On peut donc estimer que les objectifs de la MONUSCO seront atteints dans un délais pas trop éloigné et que la RDC se trouvera enfin dans une situation telle qu'elle n'aura pas besoin de ce type de soutien. Un médecin n'est apprécié que si son malade guérit. La valeur du médecin réside dans les guérisons qui résultent de son action, pas l'inverse.

Quels sont les obstacles qui s'opposent encore à la stabilité et à l'intégrité dans l'Est du pays, et qu'attend le Gouvernement de la MONUSCO et de tous les partenaires extérieurs dans le cadre de la stabilisation ?

Vous avez sans doute suivi l'incident survenu en juin dernier à Kanyesheja au Nord-Kivu. Ce type de provocation de la part d'un pays voisin n'est pas de nature à rassurer quant à la volonté de tous de respecter les engagements pris dans l'Accord-Cadre d'Addis-Abeba. Nous pensons que la communauté internationale

a un grand rôle à jouer pour amener tout le monde à s'impliquer dans la réalisation dudit Accord. La partie congolaise fait le maximum dont elle est capable à cet égard. Toutes les évaluations l'attestent. La MONUSCO et les autres partenaires nous appuient surtout sur le plan logistique dans les opérations visant à éradiquer tous les groupes armés encore actifs à l'Est de notre pays. Nous souhaitons que cet appui continue jusqu'au moment où nous aurons atteint les objectifs assignés à ces opérations.

Quelle est l'évolution du programme gouvernemental en matière de réforme de la sécurité, de l'armée et de la police ?

Il y a longtemps que le processus a quitté la gare pour ainsi dire. Le Président de la République a promulgué en 2013 la Loi portant statut du militaire des Forces Armées de la République Démocratique du Congo et la Loi portant statut du personnel de carrière de la Police nationale congolaise. Des ordonnances organisant les deux corps ont été également publiées. Pour ne citer que le cas de la Police Nationale Congolaise, il y a des innovations importantes pour en faire une police professionnelle, civile et républicaine. Dorénavant, seuls les Congolais disposant au moins d'un diplôme d'Etat peuvent être recrutés dans la police et, en matière disciplinaire, les textes de discipline militaire régissant les membres des forces armées ne sont plus applicables au personnel de carrière de la police nationale. Bref, on évolue. Il reste à consolider toutes ces dispositions légales dans la vie concrète des différents corps concernés. Cela se fait progressivement.

Le calendrier électoral de la CENI vient d'être publié, le soutien de la MONUSCO

sera essentiellement logistique. Le Gouvernement pense-t-il que l'ONU peut mieux faire ou est-ce suffisamment assez ?

Je pense que le soutien logistique est de bon aloi. Que signifierait "mieux faire" ? Interférer dans l'organisation des élections ou le choix à faire par les citoyens ? La loi ne reconnaît pas cette compétence aux partenaires internationaux, même pas aux nationaux d'ailleurs. La CENI est indépendante et rien, même pas nos partenaires extérieurs, ne doit entacher cette indépendance. Ni le gouvernement, ni aucune autre personne ou institution ne sont autorisés à violer l'indépendance de la CENI. L'apport des partenaires, s'agissant des élections, ne peut donc être que celui sollicité par le pouvoir organisateur des élections qu'est la CENI. Pas plus.

Quelle est la vraie nature des relations entre le Gouvernement et la MONUSCO, est-elle aisée ? Ces relations sont-elles au beau fixe ?

Je crois l'avoir dit en répondant à votre question sur le bilan du partenariat entre la RDC et les Nations Unies pendant les 54 ans d'indépendance : nous apprécions l'apport des Nations Unies dans notre pays. Je pensais que vous aviez compris que cette appréciation résulte principalement de l'apport de la MONUSCO.

Nous ne pensons pas toujours exactement la même chose en toutes circonstances, mais une telle fusion identitaire n'est pas envisageable dans les relations de ce genre. L'essentiel à ce propos, c'est que nous avons toujours réussi à harmoniser nos vues et à travailler dans une complicité respectueuse des missions de chacun. On peut donc dire que nos relations sont au beau fixe ■

Au-delà du 30 juin 2014

Analyse du processus électoral

La MONUSCO, le Gouvernement et la CENI : quel partenariat ?

Depuis 2006, la RDC a renoué avec la démocratie par la tenue d'élections démocratiques. En 2011, aux fins du renouvellement des mandats, de nouvelles élections ont été organisées. Mais elles n'ont pas pris en compte tous les scrutins notamment les scrutins des élections provinciales, des sénateurs, gouverneurs et vice-gouverneurs. Les élections locales qui n'ont pas été organisées en 2006 – 2007 n'ont pu également se tenir en 2011.

✎ Par le Bureau de la Division Electorale/MONUSCO

La nouvelle Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) mise en place par l'Ordonnance n° 13-058 du 12 juin 2013 a prévu, dans sa feuille de route, l'organisation de 2014 à 2016, dans l'ordre, les élections locales, les élections provinciales et sénatoriales, l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs, les élections législatives et l'élection présidentielle. Le calendrier global de ces élections attendu par un nombre important de partis politiques, la société civile ainsi que la communauté internationale n'est jusque-là pas publié. Seul, celui des élections urbaines, municipales et locales a été rendu public le 26 mai 2014.

Du processus électoral

Dans la perspective de l'organisation des élections urbaines, municipales et locales, la CENI mène plusieurs activités préparatoires. Il convient de préciser que l'organisation d'une élection est une suite d'une multitude d'activités à réaliser pendant une période relativement longue qui précède la tenue de ladite élection avec des échéances précises et contraignantes. Sans dresser le bilan des activités en cours à la CENI, il est important de souligner que cette institution

a conçu et met en œuvre d'essentielles opérations électorales préparatoires.

Elle a, en effet, entrepris depuis le 9 février 2014 l'opération de fiabilisation du fichier électoral et de stabilisation

des cartographies opérationnelles. Cette opération est une réponse aux recommandations des diverses missions d'observation des consultations électorales de 2006 et 2011. Elle a pour but de récupérer un maximum d'électeurs dits "omis", minimiser le nombre d'électeurs égarés ou éloignés de leurs sites de vote lors des scrutins de 2011, doter chaque groupement officiel d'au moins un site de vote, répartir les électeurs dans leurs sites de vote de résidence et d'aider chaque électeur à retrouver l'emplacement de son site de vote.

Après une expérience pilote dans la province de Bandundu et dans le territoire de Béalé dans l'Equateur, l'opération est progressivement étendue à l'Aire Opérationnelle 2 composée de dix autres provinces depuis le 11 juin 2014 avec le déploiement du matériel, suivi de la formation des agents.

L'action de la MONUSCO

Dans le processus électoral conduit par la CENI, la MONUSCO apporte une assistance dans le cadre de son mandat conformément aux résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies notamment les résolutions 2098 (2013) et 2147 (2014). Cette assistance qui se



Photo MONUSCO

L'abbé Appolinaire Malu Malu dirige la nouvelle Commission Nationale Electorale Indépendante (CENI)



La CENI a bénéficié d'un grand appui logistique de la MONUSCO avec notamment le transport par voie terrestre du matériel électoral à l'intérieur du pays

concrétise par des appuis multiformes à la CENI est dégressive. Elle va se concentrer désormais sur l'appui logistique et l'organisation des activités de bons offices avant de procéder au transfert du volet "appui technique" de faire le transfert de l'appui technique à l'équipe-pays du Système des Nations Unies. L'assistance, même réduite, va continuer jusqu'en septembre 2014 sous forme d'un appui technique et logistique à l'organisation des activités électorales au niveau central et au niveau des démembrements de la CENI dans les provinces et antennes.

Dans les opérations en cours, la MONUSCO apporte à la CENI une assistance par le biais de ses experts électoraux travaillant en groupes intégrés thématiques (opérations électorales, formation, sensibilisation et éducation civique, logistique, traitement informatique, support des activités de terrain, sécurisation électorale) avec le Secrétariat Exécutif National de la CENI et les Sections Electorales au niveau des démembrements. Cette assistance, dans son volet technique, consiste à fournir un appui conseil pour la réalisation des activités majeures non exhaustives. Citons en exemple, la conception et la mise en œuvre des opérations notamment celle de la fiabilisation du fichier électoral et de stabilisation des cartographies

opérationnelles dans toutes ses phases, pilote et généralisée, la production des plans opérationnels et l'organisation de la reprise des scrutins cités plus haut.

Dans son appui logistique au processus électoral, la MONUSCO, dans le cadre de l'opération de fiabilisation du fichier électoral et la stabilisation des cartographies opérationnelles dans les dix autres provinces du pays a effectué, par des vols spéciaux et transport par voie terrestre sécurisé, le déploiement de plus de 60 tonnes de matériels électoraux (kits de formation, ordinateurs, Bgans, GPS, Thuraya, formulaires de collecte des données, documents de sensibilisation) de Kinshasa vers dix-huit centres logistiques de la CENI.

Elle a également transporté plus de 17 tonnes de matériels électoraux des dix-huit centres logistiques vers les antennes de la CENI qui ont accès difficiles (ne pouvant s'effectuer uniquement que par voie aérienne). La MONUSCO a aussi assuré le transport par voie aérienne des agents et fonctionnaires de la CENI pour les opérations électorales en cours. Il est important de souligner que la Mission a contribué au ramassage et au transport du matériel électoral (cartes d'électeurs vierges, CD hebdomadaires et finaux, Thurayas) ayant servi pour la révision du fichier électoral et les scrutins du 28 novembre 2011. Elle a appuyé l'organisation de la reprise du

scrutin des législatives nationales pour la circonscription électorale de Béalé par des vols spéciaux pour le transport du matériel et du personnel.

En ce qui concerne les bons offices, le Représentant Spécial du Secrétaire général des Nations Unies en RD Congo, Martin Kobler, avec l'appui de la Division des Affaires Politiques et de l'Unité électorale, a eu plusieurs rencontres bilatérales avec la CENI, des représentants de partis politiques de l'opposition (UDPS, FAC, MLC, UFC, UNC), ainsi qu'avec des représentants de la majorité présidentielle. Le but est de faciliter le dialogue entre la CENI et les acteurs politiques et aussi d'aménager pour l'opposition politique un espace de discussion sur les questions liées au processus électoral.

Dans le cadre de l'exécution de son mandat en rapport avec le processus électoral, la MONUSCO, outre la CENI, collabore et mène des activités d'appui conjointes avec les ambassades et missions diplomatiques, les organismes et organisations internationales, les partenaires et bailleurs internationaux impliqués dans ledit processus en RDC tels que le PNUD, l'Union Européenne, le DIFID.... Pour ce faire, plusieurs cadres de concertation et de travail sont créés et on peut citer : le Groupe de coordination des élections, le comité technique, le comité de partenariat, le "task force" logistique ■

Kinshasa

La MONUSCO finance la construction de pavillons pour les femmes détenues à la prison centrale de Makala

Deux nouveaux pavillons construits par la MONUSCO pour les femmes enceintes et les femmes détenues avec leurs enfants à la prison centrale de Makala ont été remis officiellement aux bénéficiaires le 26 juin 2014, à Kinshasa.

✉ Cheickh Ahmed Dia et Harouna Tarnagada/MONUSCO

Financés à hauteur de 35,536 dollars américains, ces pavillons comprennent quatorze lits et matelas de couchage, une salle de jeux et de vidéo pour enfants accompagnant leurs mères détenues. Ils ont été construits dans le cadre des projets à impact rapide de la MONUSCO.

Le 26 juin, des autorités de l'administration judiciaire congolaise, dont la Vice-Ministre chargée des Droits Humains et le directeur de la prison, ont réceptionné ce projet remis par la Section d'appui à l'Administration pénitentiaire de la MONUSCO.

Mme la Vice-Ministre des Droits Humains a remercié la MONUSCO pour "l'effectivité de ces pavillons dédiés à cette tranche vulnérable de la prison que sont les femmes détenues accompagnées de leurs enfants et les femmes enceintes".

Le directeur de la Section d'appui à la justice de la MONUSCO a souligné, pour sa part, le contexte juridique du projet dont le but "est de tendre vers le respect des dispositions de la règle 23 de l'ensemble des règles minima des Nations Unies pour le traitement des détenus". En effet, ces dispositions stipulent ceci : "Dans les établissements pour femmes, il doit y avoir les installations spéciales nécessaires pour le traitement des femmes, relevant de couches et convalescentes. Dans toute la mesure du possible, des dispositions doivent être prises pour que l'accouchement ait lieu dans un hôpital civil. Si l'enfant est né en prison, il importe que l'acte de naissance n'en fasse pas mention".

Aussi, "lorsqu'il est permis aux mères

détenues de conserver leurs nourrissons, des dispositions doivent être prises pour organiser une crèche, dotée d'un personnel qualifié, où des nourrissons seront placés durant les moments où ils ne sont pas laissés aux soins de leurs mères".

L'ONG GAAD, maître d'ouvrage de cette nouvelle infrastructure dans la prison centrale de Makala, a été remerciée "pour cette belle œuvre qui permet d'améliorer les conditions de détention des

femmes détenues accompagnées d'enfants et des détenues enceintes".

A la même occasion, le directeur de la Section d'Appui à la justice de la MONUSCO a offert plus de 1000 registres à l'ensemble des greffes des prisons de la République démocratique du Congo, des registres des évadés et repris de justice, de fixation de peines; des registres d'écrou, des malades, de situation journalière et de fixation de punition ■



Photo MONUSCO/Harouna Tarnagada

Le Directeur adjoint de la Section d'Appui à la justice M. Come Hervé Gogo (au centre de la photo) remettant les clés des pavillons à la Vice-Ministre congolaise aux Droits Humains, Mme Sakina Sabati

Equateur

Un projet pour améliorer les conditions d'études à l'Université de Mbandaka



Photo MONUSCO

Pose de la 1^{ère} pierre du projet de construction de nouvelles infrastructures pour l'Université de Mbandaka

La Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) a lancé, le 26 juin 2014, un projet de construction d'une salle de cours et de deux latrines au sein de l'université de Mbandaka. Ce projet à impact rapide prévoit également la réfection de l'amphithéâtre de cet établissement d'enseignement supérieur.

✎ Jean-Tobie Okala/MONUSCO

Le projet sera exécuté pendant trois mois pour un coût total de 34.920 dollars américains, dont une partie de 29.920 dollars revient à la charge de la MONUSCO.

Au cours de la cérémonie de pose de la première pierre, devant une assistance

nombreuse, le chef de bureau a. i. de la MONUSCO/Equateur, Jean-Tobie Okala, a insisté sur la nécessité de veiller à la bonne exécution du projet, soulignant que celui-ci doit profiter aussi bien aux étudiants d'aujourd'hui qu'à ceux de demain.

M. Okala a par ailleurs évoqué le processus de reconfiguration en cours au sein de la Mission onusienne. Cette reconfiguration, est dictée par la résolution 2147 du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Pour autant, la MONUSCO ne se désengagera pas de l'Equateur, mais elle y sera représentée avec un effectif réduit, a précisé M. Okala, devant les membres du gouvernement provincial, les autorités administratives de la ville de Mbandaka, le corps enseignant et de nombreux étudiants présents à cette cérémonie.

Prenant la parole à son tour, le Gouverneur de Province ad interim, Sébastien Impeto, a remercié la MONUSCO de son travail d'accompagnement des efforts menés en Equateur pour améliorer les conditions de vie des populations locales.

Notons que l'Université de Mbandaka comprend cinq facultés, mais ne dispose jusqu'ici que de 7 petites salles de cours pour 4000 étudiants. Résultat : des heurts, parfois violents, y éclatent régulièrement entre étudiants qui se disputent l'accès aux places disponibles pour suivre les cours. A cela s'ajoute le manque d'installations sanitaires. Autant de raisons qui ont poussé la coordination estudiantine à solliciter l'appui de la MONUSCO qui lance ce projet, qui est exécuté par la section de l'Information publique de la Mission. Pour Aloys Likongo, président de la coordination estudiantine de l'Université de Mbandaka, "ce projet va nettement améliorer nos conditions de vie en général, et d'études en particulier. Nous ne savons comment remercier la MONUSCO pour son implication dans la recherche des solutions à nos problèmes, d'autant que ce projet est la deuxième intervention de la MONUSCO à l'UNIMBA, après la dotation en chaises en plastique de l'année dernière" ■

Sud Kivu

Martin Kobler s'assure des conditions sécuritaires de travail dans les sites miniers de Nyabibwe

Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo s'est rendu le 11 juin à Nyabibwe, situé à 97 kilomètres de la ville de Bukavu, dans le territoire de Kalehe, pour s'assurer des conditions sécuritaires de travail des exploitants artisanaux des sites miniers de Kalimbi, T20 Kuweit, Nkiwiro et Manga.

Par Biliaminou Alao/MONUSCO



Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RDC (2^e à gauche), la Vice-Présidente du parlement allemand (au centre) visitent un centre de négoce dans le site minier de Kalimbi

Accompagné de l'Ambassadeur de la République d'Allemagne en RD Congo, de la Vice-présidente du Parlement allemand et du Ministre provincial congolais des mines, Adalbert Muhri, le chef de la MONUSCO est allé "encourager les moyens de bons offices" de la Mission onusienne dans les sites d'exploitation artisanale de cassitérite.

Rappelons que la Résolution 2098 du Conseil de sécurité des Nations Unies demande à la MONUSCO d'encourager le gouvernement de la RDC pour "la mise en place rapide et la consolidation d'une structure civile nationale pour contrôler les activités minières et pour gérer équitablement l'extraction et le commerce des ressources naturelles".

Par cette première visite de travail effectuée dans cette zone, Martin Kobler a voulu particulièrement s'assurer de la certification, de l'étiquetage et de la validation du site minier de Kalimbi à Nyabibwe. Dans le cadre de la Stratégie Internationale de Soutien à la Sécurité et la stabilisation de l'Est de la RDC (I4S) /STAREC, il s'est rendu compte des conditions sécuritaires et sociales dans les sites miniers artisanaux afin de réfléchir avec les autorités congolaises aux mécanismes pouvant contribuer à la traçabilité des minéraux et à la manière dont les ressources naturelles peuvent mieux profiter aux creuseurs et aux communautés locales, en améliorant leurs conditions de vie par la construction de centres de santé, d'écoles et de routes.

Conditions d'exploitation

Regroupés en coopératives d'exploitations artisanales, les creuseurs travaillent à main nue. Ils creusent à la pelle, broient les morceaux de terre récoltés à la main sur des blocs de granite et lavent la boue récoltée à la main ou dans des ruisseaux de fortune. La cassitérite est ensuite vendue par les coopératives à des négociants qui les vendent à leur tour à des comptoirs. Les creuseurs partagent généralement les gains avec les propriétaires miniers.

Les sites d'exploitation artisanale de cassitérite sont en forme de galeries souterraines d'environ 700 creuseurs et produisent environ 2000 kg de cassitérite par jour à partir de puits de 20 à 30 mètres de profondeur chacun. En raison de la profondeur des galeries et pour des raisons de sécurité, la MONUSCO, en partenariat avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Ministère des mines et le Service d'assistance et d'encadrement des creuseurs artisanaux (SAESSCAM) étudie la possibilité d'aider les exploitants

Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

à travailler à ciel ouvert pour augmenter la production.

Une demande officielle est exprimée en ce sens par le Mwami Kamerogota Chuchu Ntale, chef de chefferie de Buhavu. Il sollicite de l'aide pour les creuseurs de sa chefferie, pour une exploitation semi-industrielle avec utilisation de machines. En effet, la production artisanale est très faible. Une exploitation à ciel ouvert pourrait accroître la production et par conséquent les gains des creuseurs artisanaux.

Le représentant de l'OIM, sur place, a indiqué que dans le cadre de la mise en œuvre du projet de traçabilité des minerais, l'OIM et la MONUSCO, avec l'aide financière de l'USAID, envisagent de construire des centres de négoce proches des sites miniers.

Les carrés miniers de Nyabibwe sont qualifiés de verts et constituent le premier site pilote de la République démocratique du Congo ayant commencé, depuis octobre 2012, l'exportation de minerais certifiés. Le site a également reçu la certification régionale de la CIRGL (Conférence internationale de la région des Grands Lacs) en février 2014. Selon les statistiques du Centre d'expertise de certification des minerais, les carrés miniers de Nyabibwe ont exporté pour plus de 8,500 millions de



Des ouvriers dans le carré minier de Nyabilwe

Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

dollars de cassitérite aux consommateurs finaux entre octobre 2012 à décembre 2013.

Possibilités d'exploitation

Il est possible d'améliorer les conditions de travail. Le Code minier de la RDC prévoit que *"lorsque les conditions techniques caractérisant certains gîtes des substances minérales ne permettent pas d'en assurer une exploitation à grande échelle rentable, mais permettent une exploitation minière de petite taille avec un minimum d'installations*

fixes, utilisant les procédés semi-industriels ou industriels, ceux-ci sont érigés en gisement d'exploitation minière à petite échelle."

Selon le Code Minier, les exploitants artisanaux ne peuvent vendre leurs produits miniers qu'aux négociants qui vendent à leur tour aux comptoirs ou aux organismes agréés par l'Etat. Ces derniers cèdent ces produits aux consommateurs finaux. Les exploitants artisanaux peuvent aussi vendre leurs produits aux artistes agréés par le Ministre de la culture et des arts dans les limites de leurs autorisations ■



La Vice-Présidente du parlement allemand (au centre de la photo) s'adresse aux enfants de Kalimbi, venus nombreux à sa rencontre

Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

Coup de projecteur...

Photo MONUSCO/Sylvain Liechti



Des moyens logistiques adéquats pour contribuer à la sécurité et la stabilisation, même dans les coins les plus reculés de la RD Congo

Ce qu'est la division des Affaires politiques

Le rôle du plaidoyer pour la paix, la stabilisation et la reconstruction en République démocratique du Congo, joué par l'une de grandes structures organiques de la MONUSCO. La Division des Affaires politiques : comment fonctionne-t-elle ? Décryptage.

La Division des Affaires Politiques (PAD) joue le rôle de cellule de réflexion pour la Mission. Elle réunit et analyse les informations, et apporte son expertise au Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies et à d'autres responsables en termes de politique et d'avis stratégiques pour toute question liée au mandat de la MONUC. La PAD prépare également des rapports sur la situation et appuie les opérations de proximité (outreach) et de plaidoyer pour la paix, la stabilisation et la reconstruction en RDC, un pays qui sort de conflits armés.

La PAD appuie le processus de démocratisation et de réforme institutionnelle; contribue à la prévention et la résolution des conflits ainsi qu'à la construction des relations de bon voisinage dans la région des Grands Lacs.

Démocratisation et réforme institutionnelle

La PAD travaille en étroite collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux dans l'appui à la démocratisation en RDC et assiste les institutions nationales et provinciales

ainsi que les organisations de la société civile à créer des conditions favorables pour la promotion de la démocratie et de l'état de droit. Ceci comporte des avis et appuis techniques pour l'élaboration des lois et la bonne gouvernance.

Prévention et résolution des conflits

La PAD contribue de manière considérable à la stratégie de la MONUSCO sur la prévention et la résolution du conflit en RDC. Se focalisant premièrement sur la situation à l'Est, il travaille en collaboration avec les différentes sections de la MONUSCO

et d'autres partenaires nationaux et internationaux dans l'application du mandat de la Mission sur la protection des civils par des Equipes de Protection Multidisciplinaires Mixtes (JPT). La Division contribue aux efforts de la Mission pour la restauration de la paix à l'Est de la RDC, à travers l'appui au processus de paix et examine la question de la présence des groupes armés congolais et étrangers.

Construire des relations de bon voisinage dans la région des Grands Lacs

La PAD contribue à l'amélioration des relations bilatérales entre la RDC et ses voisins de la région des Grands Lacs à travers la plaidoirie, la facilitation et les bons offices. Ceci a contribué à la restauration de la confiance entre la RDC,

le Rwanda et l'Ouganda et a facilité la coordination des opérations militaires conjointes contre les groupes armés étrangers. La PAD focalise également ses efforts sur les implications politiques des mouvements des réfugiés et des questions relatives aux personnes déplacées internes et DDRRR.

Responsabilités partagées

Les responsabilités de la Division des Affaires Politiques se répartissent entre une Unité de Réforme et Démocratisation, une Unité de Gestion de Conflit local et une Cellule des Relations Régionales.

L'Unité de Réforme et Décentralisation (RDU) surveille et analyse les activités des institutions nationales dont la Présidence, le Gouvernement, le Parlement, et

le Judiciaire; les parties politiques et coalitions, ainsi que les acteurs non gouvernementaux. Ce travail se repose sur les objectifs partagés de paix et de sécurité, particulièrement à l'est de la RDC. La RDU apporte aussi un appui aux principales réformes législatives et institutionnelles en vue de renforcer la démocratisation ainsi que la gouvernance politique et économique.

L'Unité de Gestion de Conflit Local (LCMU) analyse les conflits et les menaces contre la paix, offre ses contributions pour leur prévention et résolutions. Ses surveillance et analyse visent le renforcement du système d'alertes précoces. La LCMU élabore aussi des concepts stratégiques; fait des recommandations pour la gestion des crises; et appuie la médiation et la réconciliation communautaire ■



Un casque bleu uruguayen en conversation avec des jeunes membres d'une communauté locale dans l'Est de la RD Congo

Coupe du Monde de Football - Brésil 2014

Dans le cadre de la Coupe du monde de Football – Brésil 2014, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), à travers l'opération dénommée "Mundial pour Tous", a diffusé du 12 juin au 13 juillet 2014, tous les matchs de football. Cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de ses activités de communication sociale avait pour but de promouvoir des actions de proximité offrant aux populations de Kinshasa la possibilité de participer activement à cet important événement sportif mondial.



Un jeune congolais amoureux du football photographié lors de l'ouverture d'une école de football à l'Institut Don Bosco, à Goma par les Casques bleus uruguayen de la MONUSCO

L'OPERATION "MUNDIAL POUR TOUS" A VECU

Par l'Unité de sensibilisation/MONUSCO

Les projections publiques ont eu lieu simultanément dans deux sites dans la ville de Kinshasa à savoir : La Gare centrale, dans la commune de la Gombe et la place dite "Echangeur", dans la Commune de Limete, en fonction du calendrier des matchs de la Coupe du monde de football 2014.

Sens de l'événement

Le sport est un instrument efficace au service du développement et de la paix. Il contribue au changement social, encourage le respect mutuel et la compréhension entre personnes et promeut l'esprit d'équipe. Le sport permet aussi de mobiliser et sensibiliser une audience large. L'organisation de la Coupe du monde de football en est une bonne illustration.

Aussi, afin d'accroître la visibilité de

ses actions, la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo (MONUSCO), a mis à profit l'organisation de la Coupe du monde de football – Brésil 2014, en lançant l'opération "Mundial Pour Tous", du 12 juin au 13 juillet 2014, en partenariat avec le gouvernorat de la Ville province de Kinshasa et des acteurs du secteur privé.

Cette initiative a visé plus spécifiquement à promouvoir la culture de la paix chez les jeunes et les spectateurs de la Coupe du monde de football des quartiers défavorisés de la ville de Kinshasa.

Au cours de cette manifestation, outre la diffusion des matchs de football et la prestation d'artistes onusiennes, des jeux-concours ont été organisés sur divers sujets relatifs au travail de la MONUSCO. Il y a eu également la diffusion des messages

de paix et autres idéaux des Nations Unies, des séances de sensibilisation aux questions de droits de l'homme, la lutte contre le recrutement des enfants au sein des groupes armés, la prévention et la lutte contre le VIH/SIDA.

Le lancement officiel de l'activité est intervenu le mardi 12 juin 2014 à la place de "l'Echangeur" de Limete dans l'après-midi, en présence des autorités politico-administratives, des membres du Corps diplomatique, du personnel du Système des Nations Unies, des représentants de la société civile et des professionnels des médias.

Les Kinois ont suivi en direct du Brésil la cérémonie d'ouverture et de la fin de la Coupe du monde de football, sans louper aucune rencontre sur base du calendrier de la Fédération Internationale du Football Association (FIFA) ■

Le chœur de la MONUSCO, une initiative de Martin Kobler, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU en RD Congo



21 juin 2014

La fête de la musique célébrée, à la MONUSCO, avec la presse locale

Le bureau de l'Information publique de la MONUSCO a reçu des membres de la presse congolaise de la ville de Kinshasa lors de la journée mondiale de la musique le 21 juin 2014. A cette occasion la chorale de la Mission a été présentée officiellement au public.

Une soirée de fête et de réjouissances populaires a été organisée, à cette occasion, sur le site Alcatel de la MONUSCO dans le centre-ville de la Gombe.

Le directeur de la Division de l'Information publique, Charles Antoine Bambara, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo, Martin Kobler, le Ministre des Postes, Télécommunication et Nouvelles technologies de l'information, Tryphon Kin-Kiey Mulumba ainsi que de nombreux représentants des médias et des journalistes se sont réunis pour célébrer cette journée internationale de la musique, agrémentée

par l'orchestre Okapi Musica et le tout nouveau Chœur de la MONUSCO.

C'était une soirée exceptionnelle, selon M. Bambara, qui a tenu, dans son mot de circonstance, à souligner l'importance de la musique dans la vie sociale des peuples. D'après lui, l'initiative de la Division de l'Information publique avait pour but de partager, en commun, avec les responsables de la presse quelque chose d'aussi important à savoir, le devoir d'informer. *"Bien que ces responsables des médias se rencontrent dans les conférences de presse, cette journée est l'unique occasion où ils s'échangent confraternellement pour se connaître et voir comment faire pour avancer le travail qui est le nôtre, celui d'informer, de former et d'éduquer"* a précisé M. Bambara.

Et d'ajouter : *"L'information est un outil fort et puissant. Le cas le plus illustratif est celui de la Côte d'Ivoire en proie à la guerre civile, et qui a été sauvée par l'apport de musiciens à travers leurs messages véhiculés et un sentiment de réconciliation émanant de la population"*.

L'opinion du Directeur de l'Information publique de la MONUSCO partagée par Freddy Mulumba Kabuayi, directeur du groupe Médias 7, qui a estimé qu' *"à travers*

les chansons, on peut faire passer {absolument, Ndlr} des messages de réconciliation et de paix".

Au nom des responsables de la presse, M. Mulumba a félicité la MONUSCO *"pour cette belle initiative"*. Il a souhaité que la collaboration soit entre la presse et la mission onusienne *"pour consacrer la liberté de la presse en RD. Congo"*.

Sortie officielle du Chœur de la MONUSCO

La fête de la musique a servi de cadre solennel à Martin Kobler pour présenter au public la chorale de la MONUSCO. Dirigé par l'artiste Jean René Balekita, ce chœur est composé d'hommes et de femmes talentueux utilisant la musique pour transmettre des messages de paix, d'amour et de réconciliation. Il dispose d'un répertoire diversifié de chansons, en langues nationales (dont le lingala parlé couramment par les Congolais) et en français (langue officielle de travail en RD Congo). Une vingtaine de chanteurs, y compris Martin Kobler, l'initiateur, ont exécuté des chansons de conscientisation et d'éducation, de rapprochement des peuples, pour la paix universelle et pour la stabilisation en République démocratique du Congo ■

Ensemble, pour la paix !

✂ Par Jean-Tobie Okala/MONUSCO

Dans sa Résolution 2147 (2014), le Conseil de sécurité des Nations Unies demande à la MONUSCO, notamment, de proposer un plan de réduction de ses effectifs. D'où, la Mission procède, depuis quelques mois, à sa reconfiguration. La Reconfiguration de la MONUSCO est mal perçue et mal interprétée par une certaine opinion, qui voit à travers ce processus un désengagement de la Mission, dans l'ouest du pays. C'est faux, la MONUSCO ne quitte pas définitivement la partie ouest de la République démocratique du Congo. Conformément à la Résolution du Conseil de sécurité 2147, la Mission réduit plutôt sa présence pour aller mieux soutenir l'action du gouvernement de la RDC et de son armée dans l'est, où sévissent encore de poches des groupes armés.

La Reconfiguration est un exercice qui affectera toutes les catégories du personnel de la MONUSCO : fonctionnaires

l'apporté à la Mission depuis sa création.

L'on oublie qu'il y a plus de personnel civil recruté sur le plan national (civil) à la MONUSCO que le personnel recruté sur le plan international. Les employés nationaux occupent ou ont occupé plusieurs fonctions au sein de la Mission. Médecins, infirmiers, journalistes, ingénieurs, traducteurs-interprètes ainsi que des informaticiens... y ont servi. Sans l'appui professionnel du personnel local, la MONUSCO aurait difficilement rempli son mandat.

Ensemble, pour la paix

La RDC et la MONUSCO ont travaillé ensemble pour la paix. Nous avons tous en nous quelque chose de MONUSCO ! Chaque citoyen congolais, directement ou indirectement, a pu apporter sa pierre à l'édifice, ou bénéficier de la présence de la MONUSCO. Car, faut-il bien le reconnaître, la MONUSCO est allée bien

réhabilitation ou l'équipement d'écoles, d'hôpitaux ou d'édifices publics; la construction de maisons de presse, la construction d'infrastructures routières (ponts et chaussées); le financement d'activités génératrices de revenus en faveur des plus démunis.

Loin de nous l'idée de faire un (premier) bilan du mandat de la MONUSCO. Il ne faudrait pas, cependant, oublier les progrès réalisés, au moment où la reconfiguration de la Mission poursuit son bonhomme de chemin.

Un Général des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) à qui l'on demandait de témoigner de l'apport de la MONUSCO, à l'occasion de la célébration de la Journée des Casques bleus le 29 mai 2012, n'avait-il pas estimé, en des termes très justes : *"Si certains se demandent toujours à quoi sert la MONUSCO, qu'ils se renseignent auprès des FARDC pour le savoir..."*. Oui, d'une façon



Photo MONUSCO/Sylvain Liechti

Deux cadres de la MONUSCO inventorient les armes et munitions rendues par les combattants FDLR à Buleusa, Nord Kivu, lors de la campagne de désarmement lancée le 30 mai 2014

nationaux et internationaux. Tous sont concernés par ce difficile processus de réduction des effectifs et d'abolition de certains postes. Mais, il faut avouer qu'il n'y a pas de discrimination, surtout pas contre les Congolais, qui disons-le ont beaucoup

au-delà de son mandat originel, le maintien de la paix, à travers des actions sociales et humanitaires grandioses, telles que la construction, la réhabilitation ou l'équipement d'écoles, hôpitaux ou édifices publics ; la construction et la

ou d'une autre, chacun se souviendra de la MONUSCO ou de l'apport de la MONUSCO à la paix, à la promotion de la démocratie et à l'avènement d'une nouvelle ère sociopolitique en RD Congo ■

